

PREFECTURE DES PYRENEES- ORIENTALES

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20251208-DCM2025-36-DE
Date de transmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 6

Nombre de votants : 6

Date de convocation : 01/12 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre à 18H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Abdelhaq Achemirou, Laurence Barnola, Bruno Cagny, Laurent Leygue, Paul Miffre, Fabrice Calmont

Absents Excusés : Alizée Desmet, Sophie Verney

Procurations : NEANT

M Bruno Cagny est élu secrétaire de séance.

DCM2025-36: Adhésion au dispositif « Forfaits de ski Neiges Catalanes » - Saison 2025-2026

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne renouvelle la convention avec l'association « Neiges Catalanes » pour l'acquisition de forfaits de ski Neiges Catalanes 2025-2026, pour les enfants répondants aux conditions cumulatives d'habitat permanent et de scolarisation sur les communes sises sur le territoire Pyrénées-Cerdagne, aux tarifs suivants :

- 50€ par élève des écoles primaires.
- 150€ par élève des collèges et lycées.

La commune sera refacturée du montant des forfaits par la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- DECIDE d'adhérer au dispositif Forfait Neiges Catalanes 2025-2026 en collaboration avec la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne, aux conditions énoncées ci-dessus.
- D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents y afférents.

Le Maire,
Laurent LEYGUE

